

# Grandvillars - Aménagement de l'entrée et de la traversée de ville

## Étude de schéma directeur

Programme partenarial 2022

Maître d'ouvrage

Ville de Grandvillars

Autres partenaires

DREAL BFC - DDT 90 - CCST

Format / support

Note d'enjeux - Schéma directeur

Référent / Contact

Dominique Brigand / dbrigand@autb.fr



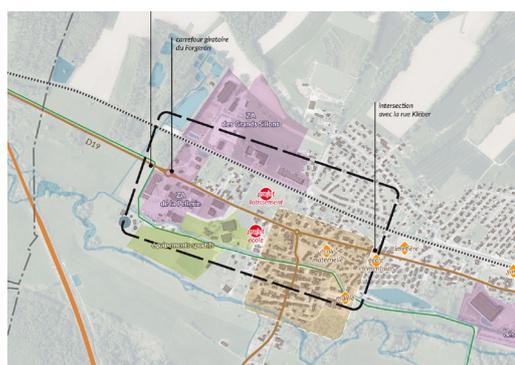
## Grandvillars, Petite Ville de Demain

La commune de Grandvillars s'est progressivement organisée le long de l'ancienne RN19, devenue route départementale après la création de la RN1019 la contournant.

Ce linéaire de près de 2,5 km tend à disperser les activités commerciales et de services. Le bourg centre peine à conforter une densité de centralité, propice à un certain dynamisme commercial et une meilleure visibilité et compréhension de son fonctionnement.

L'aménagement de cette traversée revêt une importance particulière dans le cadre du programme Petites Villes de Demain (PVD), dont Grandvillars est lauréate.

Le dispositif PVD mobilise des financements d'ingénierie permettant, notamment, de mener une réflexion globale en amont des travaux d'aménagement.



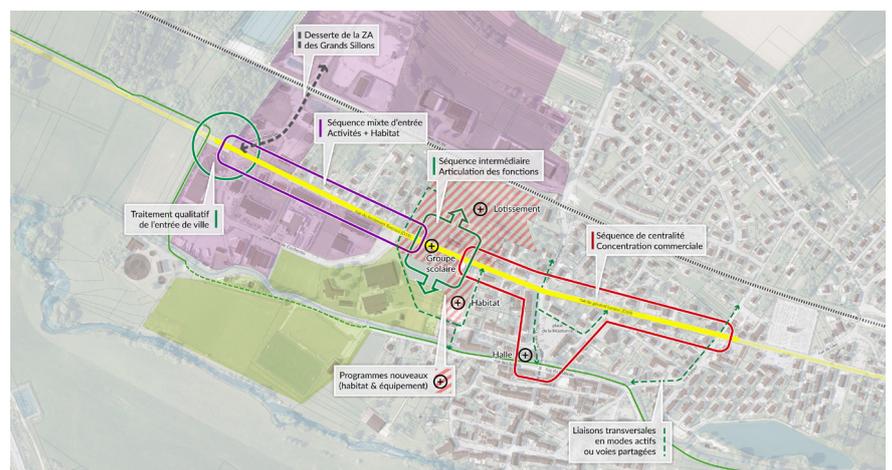
## Requalifier l'entrée de ville et organiser l'accueil de nouveaux projets autour de cet axe

L'agence d'urbanisme du Territoire de Belfort a été sollicitée pour conforter le projet d'aménagement de la première partie de la traversée de ville, côté ouest, en amont des études opérationnelles.

Cette partie de la RD19 est la plus dense en activités, commerces et services, et constitue l'armature principale de nouveaux projets : un futur quartier d'habitat et un groupe scolaire avec accueil périscolaire. Cette séquence, longue d'environ 1 km, correspond à la première phase d'un projet global d'aménagement de la traversée de la commune.

L'étude confiée à l'AUTB vise notamment à :

- poser les principes permettant de structurer l'entrée ouest
- organiser les relations transversales à l'axe principal au regard des activités présentes et futures
- définir une stratégie de mobilité pour apaiser les circulations automobiles et encourager les mobilités actives
- inventorier les aménagements à réaliser.



## Se projeter vers une nouvelle approche de la centralité

Un état des lieux critique a d'ores et déjà permis de prendre la mesure du secteur d'étude (contexte urbain, accessibilité, mobilités, foncier, réglementation, etc.).

Un schéma directeur suivra, permettant à la collectivité d'appréhender les enjeux urbains et de fonctionnement qui découlent des divers projets portant sur cet espace, puis de consolider des hypothèses d'aménagement visant à promouvoir une nouvelle approche de la centralité de la commune.